Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le chef de l'ACI plébiscité à la tête de la Conférence suisse des impôts

Philippe Maillard, chef de l'Administration cantonale des impôts vient d'être nommé à la tête de la Conférence suisse des impôts (CSI). Le nouveau président prend la succession du Bernois Bruno Knüsel. Une nomination importante pour le Canton de Vaud, très actif sur les thèmes fiscaux au niveau fédéral.

La 92e assemblée annuelle de la Conférence suisse des impôts s'est tenue les 23 et 24 septembre 2010 à Ermatingen (TG). Le comité a été réélu et le président sortant, Bruno Knüsel, félicité de son engagement sans faille durant les sept années de son mandat. Cette période a notamment été marquée par l'introduction d'un nouveau certificat de salaire unique pour l'ensemble de la Suisse, ainsi que par la mise en place d'un cursus de formation pour les professionnels de la fiscalité.

Fondée en 1919, la Conférence suisse des impôts (CSI) a pour but principal de coordonner entre elles les législations fiscales des cantons et de la Confédération, ainsi que leur application et leur développement. Elle réunit les représentants des administrations fiscales cantonales, de l'administration fédérale des contributions, ainsi que des autorités fiscales du Liechtenstein. Elle travaille également en lien avec la Conférence des directeurs cantonaux des finances.

Les chantiers en cours de la CSI se poursuivent sur deux grands axes. Le premier est celui de la modernisation des outils informatiques, destinée à faciliter la communication entre administrations cantonales et entre administrations et contribuables (personnes physiques et personnes morales). Le deuxième est celui du soutien technique apporté aux projets de modifications législatives en cours, notamment la réforme de l'imposition des entreprises, de l'imposition en matière immobilière (valeur locative), la mise en oeuvre des procédures liées à l'entraide administrative et l'évolution de l'impôt à la source.

Le Conseil d'Etat félicite son haut fonctionnaire de cette importante nomination.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 septembre 2010

Pascal Broulis, président du CE, 021 316 20 00 ; Philippe Maillard, 079 310 84 27

MAILLARD-Philippe